

Délégation Départementale de Moselle

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales  
Courriel: [ARS-GRANDEST-DT57-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ARS-GRANDEST-DT57-VSSE@ars.sante.fr)  
Téléphone : 03 87 37 56 52/53

Destinataire(s) :

MAIRIE DE STUCKANGE  
S.I.E EST-THONVILLOIS

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

**EST-THONVILLOIS S.I.E**

Commune de : STUCKANGE

Prélèvement et mesures de terrain du **04/12/2025 à 13h00** pour l'ARS, par le laboratoire :  
EUROFINS HYDROLOGIE EST, MAXEVILLE

Nom et type d'installation : EST-THONVILLOIS 2 (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : POINT COMMUNAL STUCKANGE - MICRO CRECHE CASA DEL SOL  
ROBINET SANITAIRE

Code point de surveillance : 0000002146 Code installation : 001441 Type d'analyse : D1D2\_

Code Sise analyse : 00180655 Référence laboratoire : 25M110488-001 Numéro de prélèvement : 05700180653

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-05700180653 - page : 1)

Metz, le 9 décembre 2025

Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est

Pour la Déléguée Territoriale de Moselle

La Chef du service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales



Hélène ROBERT

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

INFORMATION DU PUBLIC: les analyses représentatives de l'eau mise en distribution doivent être affichées dans les 2 jours après réception (art.D.1321-104 du CSP)

Délégation Départementale de Moselle - 4 rue des Messageries - METZ Cedex 01  
Siège régional : 3 Boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX - Tél. 03 83 39 30 30 - [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Analyse laboratoire	Oligo-éléments et micropolluants minéraux	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
Nickel		1,7	µg/L		20,0		
Cuivre		0,0737	mg(Cu)/L		2,0		1,0
Plomb		2,0	µg/L		10,0		

*Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1*

(PLV-05700180653 - page : 2)